

VOYAGE A ROME - Consignes matérielles

Chers parents,

Vous avez inscrit votre enfant au voyage à Rome qui aura lieu en avril 2018. Voici des informations importantes relatives à ce voyage.

- **Les horaires :**

Départ : rendez-vous à **05h30 le lundi 09 avril** sur le parking du collège. L'élève devra avoir avec lui un sac repas pour le déjeuner.

Retour : rendez-vous à **08h30 le samedi 14 avril** sur le parking du collège.

- **Les Formalités :**

Chaque élève doit avoir fourni **avant le vendredi 6 avril** sa **carte nationale d'identité ou un passeport** en cours de validité, et une **carte européenne d'assurance maladie**. Les papiers seront conservés par le professeur jusqu'au retour du voyage.

- **Les vêtements :**

Un **vêtement de pluie chaud** et efficace est recommandé, ainsi que des lainages et un parapluie. Des **chaussures CONFORTABLES** et «tout-terrain» sont indispensables.

D'une manière générale, préférez le confortable et le pratique à l'esthétique. Pensez qu'il peut être exigé par les responsables de certains sites le port de vêtements qui couvrent bras et jambes. Pensez aux **protections contre le soleil** (crème solaire, lunettes de soleil, couvre-chef,...).

- **Le sac de voyage :**

Ne porter que le nécessaire, il est demandé d'emporter **un seul sac de voyage** par élève (de dimension normale), ainsi qu'**un petit sac à dos** marqué au nom de l'élève pour chaque jour. Attention à ne pas trop charger les bagages si vous souhaitez ramener des souvenirs.

- **Le matériel pédagogique :**

il faudra prévoir un **carnet de bord** et un **bloc-note**, ainsi que des **fournitures pour écrire** (feuilles, crayons, stylos,...). Pensez à apporter un appareil photo. Chaque élève est responsable de son matériel.

- **L'Argent de poche :**

L'ensemble des dépenses est pris en charge sur place. La somme menée en Italie pour l'achat de cadeaux et de souvenirs doit être **raisonnable**, sous la responsabilité de chaque élève. En aucun cas les enseignants ne conserveront l'argent des élèves, il en est de même pour les objets de valeur (montres, bijoux, ...).

- **Le matériel électronique :**

Les élèves ont le droit d'apporter du matériel électronique (musique, DS,...), dans la mesure où ceux-ci ne peuvent pas se connecter à internet. Les **smartphones, montres connectées et autres sont INTERDITS** et des sanctions seront prises pour ceux qui ne respecteraient pas ces règles.

- **Les petits désagréments :**

Les élèves souffrant de mal des transports, sensibilité au soleil, ou autres doivent prendre leurs précautions. De même, les élèves peuvent prendre coussin ou couverture de confort pour le trajet en autocar.

- **La santé :**

Ne pas oublier de fournir l'ordonnance ainsi que les médicaments pour les élèves concernés.

- **Les Contacts sur place :**

Portable personnel M. Guiberteau : +336 67 86 93 22

Portable personnel M. Gambini : +336 88 15 42 33

A n'utiliser **qu'en cas de force majeure**.

Les nouvelles seront données quotidiennement sur le site du collège.